

GENDARMERIE NATIONALE

COMPAGNIE OU ESCADRON
~~XXXXXXXX~~

DE
UNITÉ (CLAIR)
B.T

PROCÈS - VERBAL (N°/ANNÉE)
N° 507 / 1992

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
Vendredi 3 Juillet 1992 à 0 heure 30.

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE CAS

OBJET DE LA PROCÉDURE
APPARITION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

92307503
 95307680

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Synthèse. et plan de situation.
2	- Audition de A, D (témoin).
3	- Audition de B, F (témoin).

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Sous-Préfet
	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Procureur de la République
	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Général Commandant La Région aérienne
	<input type="checkbox"/> 2	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale. Bureau Défense-Opérations
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
 LE 07 Août 1992

UNITÉ

B.T

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

N° 507 / 1992

N° PIÈCE

1

N° FEUILLET

1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

APPARITION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour sept août mil neuf cent quatre-vingt douze à neuf heures à

nous soussigné(s) V _____, C _____, gendarme, Officier de Police Judiciaire
 H _____, J _____, gendarme, Agent de Police Judiciaire

Vu les articles 16 à 20 et 75 du Code de Procédure Pénale

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

I. PREAMBULE

Le trois juillet mil neuf cent quatre-vingt douze à quatorze heures, se présentent au bureau de notre brigade les jeunes A _____, D _____ et B _____, F _____, âgés de 16 ans, demeurant tous deux 1' _____ à _____, collégiens.

Ils désirent nous aviser d'un phénomène étrange qu'ils ont constaté le matin même vers 0 heure 30. Selon eux, il pourrait s'agir d'un OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

II. EXPOSE DES FAITS

Les jeunes gens nous expliquent qu'ils ont vu dans le ciel un objet de couleur rouge vif de forme ovoïde entouré d'une lumière puissante où de flammes qui a disparu très rapidement derrière les arbres. A ce moment, ils se trouvaient 'au pied' de leur H.L.M. _____. Ils ne peuvent nous indiquer avec précision l'endroit où l'objet se serait posé. Ils situent le lieu dans un champ entre _____ et _____, près d'une mare. La curiosité étant la plus forte, ils se sont approchés, mais n'ont rien vu. Par contre, ils auraient entendu un bruit 'd'ordinateur' qui a soudainement cessé. Ils ont pris peur et sont venus aviser nos services.

Lorsqu'ils ont été témoin de ce phénomène, il faisait nuit, mais le ciel n'était pas couvert et il n'y avait pas de vent.

III. ENQUETE

Muni de ces renseignements, nous nous transportons sur les lieux. L'endroit est totalement isolé dans la campagne. Ils nous emmènent auprès d'un champ de blé et nous montrent la culture couchée par endroit. Ils prétendent que l'engin se serait posé à cet emplacement. Nous détaillons le champ avec précision, mais également les terrains alentours. Nous ne constatons aucune trace suspecte, où même indice laissant penser qu'un 'objet' s'est posé. Les trous que nous montre le jeune B _____ et qu'il pense être les 'pieds' de l'engin, sont dus aux écoulements d'eau dans la terre suite aux intempéries des jours précédents. Ils n'ont pas un écartement régulier. Ce sont ces intempéries qui sont à l'origine du blé couché. D'ailleurs les autres champs sont dans le même état.

L'O.P.J

Il n'y a aucune habitation proche du lieu que nous ont indiqué les jeunes gens. Nous avons également examiné la mare. Rien de suspect n'a été constaté. Elle est assez éloignée du lieu présumé d'atterrissage de l'engin.

Nous avons interrogé verbalement quelques locataires de l'I.L.N. ou demeurent les enfants et les habitants du hameau de qui sont les plus près des lieux. Personne n'a vu ce phénomène.

La déclaration des jeunes gens a été recueillie (Pièces 2-3).

IV. CLOTURE

Il semblerait que seuls A 1, B et B , P aient été témoins de cette "vision".

Fait et clos à

, le 7 août 1992.

L'O.P.J

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

92307503

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour trois juillet mil neuf cent quatre-vingt deux à quinze heures quarante cinq

nous soussigné(s) V. , C , gendarme, Officier de Police Judiciaire

vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

95307680

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

A , D

collégien

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M,

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

française

FILIATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant

qui déclare :

" Ce matin, 3 Juillet 1992 vers 0 heure 30, je me trouvais dehors en compagnie d'un camarade B , F âgé de 16 ans également. F promenait son chien. - - - - -

A un certain moment, mon attention a été attirée par un objet dans le ciel qui avait une couleur rouge vif, entouré d'une lumière puissante. Cet objet avait la forme d'un ballon de rugby et paraissait assez imposant. Il n'y avait aucun bruit. Soudain l'objet a disparu derrière les arbres très rapidement. J'ai décidé d'aller voir de plus près, et mon camarade et moi sommes partis en direction où l'objet est descendu. Nous sommes arrivés jusqu'à une mare et nous nous sommes arrêtés. Nous ne savions pas à quel endroit était l'objet mais comme nous avons peur nous ne nous sommes pas aventurés plus loin. Nous n'avons rien vu d'anormal. De plus il faisait nuit. Il n'y avait aucune lumière, ni leur. Par contre nous avons entendu du bruit, genre bruit électronique. J'ignore à quelle distance il se trouvait, mais nous l'entendions bien. J'ai crié, pour nous rendre compte si quelque chose allait bouger. Rien ne s'est passé mais par contre le bruit a cessé. Nous avons eu peur et nous sommes retournés devant le lotissement du A cet endroit, j'ai regardé à nouveau dans la direction où il m'a semblé voir l'objet et j'ai vu une lumière réapparaître progressivement. J'ai également distingué quelque chose de noir passé plusieurs fois devant la lumière. J'ai voulu y retourner, mais tout s'est éteint. Nous avons donc décidé d'aller prévenir vos services car cela nous a semblé anormal. - - - - -

Je précise que lorsque j'ai vu l'objet pour la première fois, les gendarmes étaient à côté de moi, car je me suis fait verbaliser. Je n'ai pas pensé à leur en parler car sur le moment cela ne m'a pas inquiété outre mesure. C'est la puissance de la lumière qui m'a vraiment attiré. Il fallait néanmoins regarder dans cette direction pour la voir. - - - - -

Cette nuit le temps était couvert, mais il n'y avait pas de vent. Il y avait une bonne visibilité, il faisait frais, mais il n'y avait pas d'orage. - - - - -

La personne entendue

L'O.P.J

Je précise que je ne porte jamais de montre et que l'heure que je vous ai donné en début de déclaration est approximative. - - -

Ce matin, j'ai repris la direction où nous avons vu l'objet. Il faut emprunter le chemin , jusqu'à la voie de chemin de fer puis prendre un chemin de terre qui mène à une mare. Je crois qu'elle appartient à M. V' . L'objet est descendu derrière, beaucoup plus loin. Ce matin j'ai été au-delà de la mare, jusqu'à un champ de blé et j'ai remarqué que le blé était couché sur une grande partie du champ, mais à un endroit, il était couché dans tous les sens et cela formait comme un cercle. Je suis redescendu jusqu'à la mare et j'ai vu un homme qui m'a semblé être M. V' . Je lui ai demandé s'il avait vu quelque chose hier soir, il m'a répondu que non. Ensuite je suis rentré chez moi. - - - - -

Je ne vois rien d'autre à ajouter sur cette affaire."

Le 3 Juillet 1992 à 17 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'O.P.J

95-307680

I

UNITÉ

BT

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

N° 507 / 1992

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

92307503

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Trois juillet mil neuf cent quatre vingt douze à quinze heures quarante cinq

nous soussigné(s) J, J, Gendarme, Agent de Police Judiciaire de la Compagnie de en résidence à la BT

vu les articles 20 et 75 - - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

B, F

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M,

FILIATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

C

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant, lycéen, qui nous déclare :

"" Le 02.07.1992 depuis 22 heures j'étais dehors avec mon copain A, D dans la prolongés à en face de l'I.L.M où nous habitons. Mon copain D était avec son cyclomoteur et nous marchions sur le trottoir en direction du lotissement. Vers 22 heures 45 D a été contrôlé par une patrouille de Gendarmerie et c'est pendant ce contrôle que j'ai aperçu des genres de flammes rouges dans le ciel. Je n'ai rien dit de suite, ni à mon copain ni aux gendarmes car j'avais peur. Une fois que les gendarmes étaient partis, j'en ai parlé à D. Celui-ci ne m'a pas cru et il m'a proposé d'aller voir si il y avait quelque chose.

"" La chose que j'ai aperçu était à environ 800 mètres de l'en droit où je me trouvais en direction d' et à la hauteur d'un arbre. Cela ressemblait à une sphère de couleur couché de soleil avec autour des flammes de la même couleur comme pour la propulsion d'une fusée. Celle-ci est restée stabilisée environ pendant 15 secondes puis a piqué vers le sol d'une vitesse très rapide du côté de la Grand mare vers

"" De ce fait, D a été posé son cyclomoteur dans la cave de l' puis nous sommes partis en direction où la chose avait disparu. Nous avons emprunté le chemin vicinal N° puis en empruntant un petit chemin jusqu'à la Grand mare. Sur les lieux nous avons rien vu de spécial mais nous avons entendu des petits bruits comme un montre qui sonne. A ce moment nous commençons à avoir peur et nous avons donc décidé de repartir.

La personne entendue :

L.A.P.J

Nous avons donc repris le même chemin mais en sens inverse. Nous nous sommes arrêtés au niveau du _____ à _____, et D _____ a proposé de nous rendre à la Gendarmerie pour parler de ce que nous venions de voir. Je lui ai répondu que cela ne valait pas la peine. Nous sommes restés quelques instants à la même place puis environ 1 minute après, nous avons vu tous les deux, dans la même direction où était descendu à grande vitesse la chose, une lumière de couleur jaune blanc. Cette lumière semblait tourner et était à environ 500 mètres. D _____ a immédiatement pris son casque, puis nous sommes retournés au même endroit où nous avons été quelques minutes auparavant. C'est au moment où nous sommes partis que cette lumière s'est éteinte. Sur les mêmes lieux, nous n'avons rien vu de spécial ni lumière ni bruit.

"" Nous sommes restés environ 5 minutes à côté de la grande mare puis nous sommes retournés vers _____ pour ensuite nous rendre à la Gendarmerie pour déclarer ce que nous avons vu.

"" Le 03.07.1992 vers 11 heures, avec D _____, nous nous sommes rendus à l'endroit où nous avons aperçu la veille les choses que je vous ai décrit. Nous avons exploré tous les champs des alentours pour regarder si il y avait des traces.

"" Dans un champ, dont je ne connais pas le propriétaire, nous avons constaté avec D _____ que du blé était couché et dont certains épis étaient cassés sur un diamètre d'environ 1 mètre 60. Dans les épis couchés nous avons remarqué la présence de trous, environ 5, de diamètre 10 cm. Cela n'était pas exactement des trous mais des empreintes laissées sur les épis de blé. De plus, dans le diamètre où était certainement posé la chose, le blé qui était couché était de couleur gris noir alors que tout autour de ce diamètre la couleur de blé était normale c'est à dire vert.

"" Lorsque je suis retourné à cet endroit avec votre patrouille de Gendarmerie il n'y avait plus les mêmes traces. C'est à dire que tout le blé était couché alors que ce matin cela était uniquement l'endroit dont je vous ai décrit ci-dessus.

A _____ le 03.07.1992 à 17 heures, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue : _____ L.A.P.J